

ANNEXE

Enquêtes réalisées en application des articles 8 et 9 de la loi sur la statistique cantonale

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Dénombrement des locaux industriels et des locaux commerciaux vacants
Objet de l'enquête	Nombre, surfaces et caractéristiques des locaux industriels et commerciaux vacants par catégorie.
Type et méthode de l'enquête	Exhaustive
Milieus interrogés	Propriétaires et gérances immobilières
Renseignement	Obligatoire
Date de l'enquête	1 ^{er} juin
Périodicité	Annuelle
Milieu participant à l'enquête	Communes
Dispositions particulières	Enquête réalisée conjointement avec le recensement fédéral des logements vacants
Coût de l'enquête pour le canton	5 jours équivalent plein-temps
But de l'enquête	Suivre l'évolution des surfaces commerciales et industrielles vacantes dans les communes vaudoises.
Fiche no 1	Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.02.2000

Fiche no 2

Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.02.2000
et abrogée par arrêté du 07.09.2011

**Enquêtes réalisées en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Statistique des déchets collectés dans les communes
Objet de l'enquête	Estimation des quantités de déchets collectés annuellement par catégorie, destinataires et transporteurs, caractéristiques diverses relatives à la gestion des déchets.
Type et méthode de l'enquête	Exhaustive
Milieus interrogés	Communes et leurs mandataires
Renseignement	Obligatoire
Date de l'enquête	–
Périodicité	Annuelle
Milieu participant à l'enquête	Service des eaux, sols et assainissement (SESA)
Dispositions particulières	Ordonnance fédérale sur le traitement des déchets (OTD)
Coût de l'enquête pour le canton	30 jours équivalents plein-temps
But de l'enquête	Connaître les flux de déchets collectés par les communes et leur destination finale.
Fiche no 3	Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.02.2000

**Enquêtes réalisées en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Statistique des personnes occupées dans les branches de l'industrie vaudoise de la construction
Objet de l'enquête	Nombre d'entreprises et de personnes occupées par branche d'activité et catégorie de personnel.
Type et méthode de l'enquête	Exhaustive
Milieus interrogés	Associations professionnelles
Renseignement	Facultatif
Date de l'enquête	–
Périodicité	Trimestrielle
Milieu participant à l'enquête	–
Dispositions particulières	–
Coût de l'enquête pour le canton	2 jours équivalents plein-temps
But de l'enquête	Suivre l'évolution trimestrielle des emplois et des entreprises dans le domaine de la construction.
Fiche no 4	Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.02.2000

Fiche no 5

Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.02.2000
et abrogée par règlement du 12.08.2009

**Enquêtes réalisées en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Complément cantonal à la statistique des établissements de santé (Statistique médicale des hôpitaux) de l'Office fédéral de la statistique (OFS)
Objet de l'enquête	Relevé de l'établissement de provenance, de l'établissement de destination et de la localité de domicile des patients hospitalisés.
Type et méthode de l'enquête	Exhaustive
Milieus interrogés	Hôpitaux, cliniques privées, CTR
Renseignement	Obligatoire
Date de l'enquête	—
Périodicité	Annuelle
Milieu participant à l'enquête	—
Dispositions particulières	Arrêté du Conseil d'Etat réglant l'organisation des relevés d'informations hospitalières. Ce relevé complète la statistique médicale des hôpitaux, volet de la statistique fédérale des établissements de santé.
Coût de l'enquête pour le canton	Coût additionnel négligeable
But de l'enquête	Améliorer l'information sur les flux de patients entre les établissements et les régions.
Fiche no 6	Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.02.2000

**Enquêtes réalisées en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Recensement médico-social
Objet de l'enquête	Recensement des personnes présentes dans les établissements médico-sociaux (EMS). Variables relevées : identifiant anonyme, date de naissance, sexe, commune dernier domicile, provenance, date d'entrée, statut du pensionnaire, type de cas, type de séjour.
Type et méthode de l'enquête	Exhaustive
Milieus interrogés	Etablissements médico-sociaux, hôpitaux de soins généraux et psychiatriques
Renseignement	Obligatoire
Date de l'enquête	Novembre
Périodicité	Annuelle
Milieu participant à l'enquête	Service de la santé publique (SSP)
Dispositions particulières	–
Coût de l'enquête pour le canton	40 jours équivalents plein-temps
But de l'enquête	Connaître le nombre et les caractéristiques des personnes hébergées dans le canton et suivre leur évolution dans le temps.
Fiche no 7	Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.02.2000

**Enquêtes réalisées en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Recensement d'activité des Unités d'accueil temporaire (UAT)
Objet de l'enquête	Relevé des prestations consommées chaque jour par les clients des unités d'accueil temporaire, date de naissance du client et sa commune de domicile.
Type et méthode de l'enquête	Exhaustive
Milieus interrogés	Etablissements médico-sociaux disposant d'une UAT
Renseignement	Obligatoire
Date de l'enquête	–
Périodicité	Annuelle
Milieu participant à l'enquête	Service de la santé publique (SSP)
Dispositions particulières	Les résultats de ce relevé sont utilisés pour attribuer des moyens financiers aux UAT
Coût de l'enquête pour le canton	10 jours équivalent plein-temps
But de l'enquête	Connaître les prestations reçues par les personnes fréquentant une unité d'accueil temporaire, ainsi que les caractéristiques de ces personnes et suivre l'évolution de ce mode de prise en charge.
Fiche no 8	Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.02.2000 et modifiée par règlement du 18.12.2003

**Enquêtes réalisées en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Statistique annuelle de la population des communes
Objet de l'enquête	Effectif de la population résidante suisse (Suisse établis et Suisses en séjour) selon le sexe et deux groupes d'âge.
Type et méthode de l'enquête	Exhaustive
Milieux interrogés	Communes
Renseignement	Obligatoire
Date de l'enquête	31 décembre
Périodicité	Annuelle
Milieu participant à l'enquête	–
Dispositions particulières	Arrêté du Conseil d'Etat fixant les critères de classification des communes selon leur capacité financière. Cette enquête comprend également une question relative aux fonctionnaires internationaux à laquelle les communes répondent dans la mesure de leurs possibilités. De même, les communes disposant d'une information sur leur population par âge (et non pas par groupe d'âge) sont priées de fournir cette information.
Coût de l'enquête pour le canton	15 jours équivalent plein-temps

But de l'enquête

Etablissement de l'effectif de la population des communes au 31 décembre à des fins administratives (calcul des subsides ou contributions des communes), à des fins descriptives, d'analyse démographique et de perspectives démographiques.

Fiche no 9

Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.02.2000

**Enquêtes réalisées en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Statistique des mouvements migratoires des Suisses établis
Objet de l'enquête	Nombre d'arrivées et de départs de Suisses établis par commune selon le sexe, l'âge et le type de mouvement.
Type et méthode de l'enquête	Exhaustive
Milieus interrogés	Communes
Renseignement	Obligatoire
Date de l'enquête	31 décembre
Périodicité	Annuelle
Milieu participant à l'enquête	–
Dispositions particulières	Ordonnance concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux
Coût de l'enquête pour le canton	5 jours équivalent plein-temps
But de l'enquête	Etablir les flux et soldes migratoires du canton. Cette statistique est indispensable pour estimer la structure par âge de la population des communes et du canton et un élément important pour l'établissement de perspectives démographiques régionalisées.
Fiche no 10	Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.02.2000

**Enquêtes réalisées en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD) Service de l'enseignement spécialisé (SES)
Définition de l'enquête	Recensement des élèves de l'enseignement spécialisé
Objet de l'enquête	Recensement des élèves suivant un ou plusieurs enseignements spécialisés. Variables relevées: nom, date de naissance, sexe, lieu de naissance, nationalité, langue maternelle, domicile, type de handicap (principal et associé), types d'enseignements suivis, types d'enseignements antérieurs.
Type et méthode de l'enquête	Exhaustive
Milieus interrogés	Ecoles et établissements (publics et privés) dispensant un enseignement spécialisé
Renseignement	Obligatoire
Date de l'enquête	Début octobre
Périodicité	Annuelle
Milieu participant à l'enquête	Personnel des établissements spécialisés
Dispositions particulières	Ce recensement complète les résultats obtenus par le recensement scolaire géré par le DFJ, lequel comprend les classes de développement.
Coût de l'enquête pour le canton	25 jours équivalent plein-temps

But de l'enquête

Recenser les élèves suivant un enseignement spécialisé selon les types de handicap ou troubles

Fiche no 11

Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.02.2000

**Enquête réalisée en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD) Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)
Définition de l'enquête	Enquête sur les choix des élèves en fin de scolarité obligatoire
Objet de l'enquête	Observer les choix de formation des élèves à la fin de leur scolarité obligatoire. Variables relevées: identifiant d'élève, sexe, date de naissance, nationalité, nombre d'années de scolarisation en langue française, type de scolarité, nombre de stages, solutions à court terme, type de formation envisagée.
Type et méthode de l'enquête	Enquête partielle basée sur un questionnaire rempli par les conseillers en orientation à partir des dossiers des élèves qu'ils ont rencontrés.
Milieus interrogés	Conseillers en orientation de l'OCOSP
Renseignement	Sur la base des dossiers des conseillers en orientation
Date de l'enquête	Mai - juin
Périodicité	Quinquennale
Milieu participant à l'enquête	Conseillers en orientation OCOSP
Dispositions particulières	–
Coût de l'enquête pour le canton	80 jours équivalent plein-temps

But de l'enquête

Observer les projets de formation des élèves à la fin de leur scolarité obligatoire selon leur filière scolaire, évaluer les taux d'élèves quittant l'école obligatoire sans projet de formation ultérieure, etc.

Fiche no 12

Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.02.2000
et modifiée par règlement du 18.12.2003

**Enquête réalisée en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD) et Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle (OCOSP)
Définition de l'enquête	Enquête sur les choix des élèves en fin de gymnase
Objet de l'enquête	Observer les projets de formation et choix professionnels des élèves à la fin de leur gymnase. Variables relevées: sexe, date de naissance, domicile, nationalité, gymnase, déroulement des études au gymnase, projet à court terme, projet de formation, projet de profession.
Type et méthode de l'enquête	Enquête basée sur un questionnaire rempli par les gymnasiens. L'enquête cherche à être exhaustive.
Milieus interrogés	Elèves de dernière année des gymnases cantonaux (voies diplôme ou maturité)
Renseignement	Facultatif
Date de l'enquête	Mai - juin
Périodicité	Quinquennale
Milieu participant à l'enquête	Gymnases cantonaux
Dispositions particulières	–
Coût de l'enquête pour le canton	100 jours équivalent plein-temps

But de l'enquête

Observer les projets professionnels des élèves en fin de scolarité post-obligatoire et les types de formation envisagés. La périodicité de l'enquête permet une comparaison dans le temps et l'observation des voies privilégiées, l'étude des débouchés selon les voies, le taux d'élèves faisant une année de transition, etc.

Fiche no 13

Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.02.2000
et modifiée par règlement du 18.12.2003

**Enquête réalisée en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Complément cantonal à la statistique des établissements de santé (Statistique administrative des hôpitaux) de l'Office fédéral de la statistique (OFS)
Objet de l'enquête	Relevé par division (A, B - réadaptation, B - soins palliatifs, B – autre, C) : des journées d'hospitalisation sur l'année, de l'effectif des personnes hospitalisées au 31 décembre, du nombre total d'admissions durant l'année, des admissions par transfert interne durant l'année, du nombre de sorties durant l'année, des sorties par transfert interne durant l'année. Relevé du nombre de cas ambulatoires (patients traités) durant l'année.
Type et méthode de l'enquête	Exhaustive
Milieus interrogés	Hôpitaux, cliniques privées, CTR
Renseignement	Obligatoire
Date de l'enquête	–
Périodicité	Annuelle
Milieu participant à l'enquête	–
Dispositions particulières	Arrêté du Conseil d'Etat réglant l'organisation des relevés statistiques, administratifs et comptables effectués auprès des établissements de santé hospitaliers et non hospitaliers. Ce relevé complète la statistique administrative des hôpitaux, volet de la statistique fédérale des établissements de santé.

Coût de l'enquête

Coût additionnel négligeable

But de l'enquête

Disposer, pour la planification hospitalière, de décompte d'activité par division (A, B, C) et de données sur le volume des cas traités en ambulatoire dans les hôpitaux.

Fiche no 14

Adopté par le Conseil d'Etat le 5 mai 2000

Fiche no 15	Adoptée par le Conseil d'Etat le 14.08.2000 et abrogée par règlement du 18.12.2003
Fiche no 16	Adoptée par le Conseil d'Etat le 08.10.2001 et abrogée par règlement du 18.12.2003
Fiche no 17	Adoptée par le Conseil d'Etat le 12.08.2002 et abrogée par règlement du 12.08.2009
Fiche no 18	Adoptée par le Conseil d'Etat le 28.04.2004 et abrogée par règlement du 12.08.2009
Fiche no 19	Adoptée par le Conseil d'Etat le 25.08.2004 et abrogée par règlement du 12.08.2009
Fiche no 20	Adoptée par le Conseil d'Etat le 16.08.2006 et abrogée par règlement du 12.08.2009

**Enquête réalisée en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Enquête sur l'accueil de jour des enfants en milieu préscolaire et parascolaire
Objet de l'enquête	Offre, utilisation et personnel des institutions d'accueil collectif de jour. Offre et utilisation des structures de coordination de l'accueil familial de jour. Offre et utilisation des lieux offrant uniquement un accueil sur le temps de midi qui ne sont pas intégrés à un réseau d'accueil de jour (restaurants scolaires) et qui sont autorisés et surveillés par les communes.
Type et méthode de l'enquête	Enquête exhaustive par questionnaire en ligne
Milieus interrogés	Institutions d'accueil collectif de jour des enfants, structures de coordination de l'accueil familial de jour et organisateurs des restaurants scolaires.
Renseignement	Obligatoire
Date de l'enquête	Période de référence : novembre
Périodicité	Annuelle
Milieu participant à l'enquête	Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE), réseaux d'accueil de jour des enfants, institutions d'accueil collectif de jour des enfants, structures de coordination de l'accueil familial de jour et organisateurs des restaurants scolaires.

Dispositions particulières

L'Office de l'accueil de jour des enfants (OAJE) fournit chaque année la liste des institutions d'accueil collectif de jour préscolaire et parascolaire au sens de l'article 9 LAJE.

La FAJE fournit chaque année la liste des restaurants scolaires proposant un accueil autorisé et surveillé par les communes, au sens de l'article 9 LAJE.

Coût de l'enquête pour le canton

- 80 jours équivalent plein temps par an pour l'enquête auprès des institutions d'accueil collectif de jour des enfants et des structures de coordination de l'accueil familial de jour.
- 50 jours équivalent plein temps par an pour l'enquête auprès des restaurants scolaires.

But de l'enquête

Collecter des informations en vue d'évaluer les besoins, l'offre et leur adéquation dans le domaine de l'accueil de jour des enfants. Cela dans le cadre de la mission de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants qui vise notamment à coordonner et à favoriser le développement de l'offre en matière d'accueil de jour des enfants.

Fiche no 21

Adoptée par le Conseil d'Etat le 12.08.2009

Modifiée par l'arrêté ordonnant une enquête sur l'accueil de jour des enfants en milieu préscolaire et parascolaire du 15.06.2022

**Enquête réalisée en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Service de l'économie, du logement et du tourisme (SELT), en collaboration avec Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Enquête sur la demande touristique du Canton de Vaud
Objet de l'enquête	Réalisation d'une enquête de terrain d'envergure auprès des touristes du Canton de Vaud, afin de mieux connaître qualitativement la demande touristique, principalement à des fins marketing. Variables relevées : provenance des touristes, raison de leur venue, éléments qui ont influencé le choix de la venue, moyens de transports utilisés, type d'hébergement, activités réalisées, niveau de satisfaction, etc.
Type et méthode de l'enquête	Enquête en face à face basée sur un questionnaire rempli par les enquêteurs et complétée par un questionnaire basé sur une application de type internet.
Milieux interrogés	Touristes en visite sur 500 sites touristiques préalablement sélectionnés
Renseignement	Facultatif
Date de l'enquête	Une année touristique du 1 ^{er} mai 2010 au 31 avril 2011
Périodicité	Occasionnelle
Milieu participant à l'enquête	Destinations touristiques du Canton de Vaud, prestataires touristiques

Dispositions particulières	–
Coût de l'enquête pour le canton	CHF 282'800.- TTC
But de l'enquête	Analyser les comportements touristiques et l'appréciation de l'offre touristique vaudoise par les touristes, afin de mieux répondre à l'objectif d'adéquation entre "demande", "offre" et "promotion touristiques".
Fiche no 22	Adoptée par le Conseil d'Etat le 03.03.2010

**Enquête réalisée en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Enquête auprès des producteurs, distributeurs et fournisseurs d'énergie
Objet de l'enquête	Production, distribution et fourniture d'énergie dans le Canton de Vaud
Type et méthode de l'enquête	Enquête exhaustive par questionnaire
Milieus interrogés	Producteurs, distributeurs et fournisseurs dans le domaine de l'énergie actifs dans le Canton de Vaud
Renseignement	Obligatoire
Date de l'enquête	1 ^{er} trimestre
Périodicité	Annuelle
Milieu participant à l'enquête	Service de l'environnement et de l'énergie (SEVEN)
Dispositions particulières	Le SEVEN fournit chaque année au SCRIS les coordonnées des entreprises soumises à l'enquête.
Coût de l'enquête pour le canton	20 jours équivalents plein-temps par an
But de l'enquête	Collecter des informations en vue de décrire la production, la distribution et la fourniture d'énergie dans le canton et d'élaborer la statistique globale de l'énergie, afin de mesurer les effets de la mise en œuvre de la politique énergétique cantonale.
Fiche no 23	Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.09.2011

**Enquête réalisée en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Enquête auprès des organisations de soins à domicile
Objet de l'enquête	Clients des organisations de soins à domicile et prestations de soins et d'aide dont ils bénéficient. Variables relevées : numéro d'assurances sociales (NAVS13), date de naissance, sexe, commune de domicile, type de prestations, dates de prestations
Type et méthode de l'enquête	Enquête exhaustive par questionnaire
Milieus interrogés	Organisations de soins à domicile autorisées par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS)
Renseignement	Obligatoire
Date de l'enquête	1 ^{er} trimestre
Périodicité	Annuelle
Milieu participant à l'enquête	DSAS
Dispositions particulières	L'anonymat des clients sera assuré lors de la transmission des données par le SCRIS au Service de la santé publique et au Service des assurances sociales et de l'hébergement.
Coût de l'enquête pour le canton	10 jours équivalents plein-temps par an

But de l'enquête

Collecter toutes informations, y compris des données sensibles, en vue de décrire la clientèle des organisations de soins à domicile et les prestations de soins et d'aide dont celle-ci bénéficie dans le canton, afin notamment de mesurer les effets de la mise en œuvre de la politique cantonale de soins à domicile.

Fiche no 24

Adoptée par le Conseil d'Etat le 07.09.2011

**Enquête réalisée en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Enquête statistique auprès de la population concernant l'accueil de jour des enfants
Objet de l'enquête	Demande des ménages concernant l'accueil de jour des enfants dans le Canton de Vaud
Type et méthode de l'enquête	Enquête directe par sondage stratifié auprès des ménages
Milieus interrogés	Ménages avec enfant(s) de moins de 13 ans résidant dans le Canton de Vaud
Renseignement	Facultatif
Date de l'enquête	2 ^{ème} semestre 2012
Périodicité	Ponctuelle
Milieu participant à l'enquête	Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)
Dispositions particulières	Afin d'augmenter la précision, de permettre la stratification de l'échantillon et de diminuer le coût de l'enquête, l'Administration cantonale des impôts (ACI) transmet à Statistique Vaud un extrait du registre cantonal des personnes (RCPers) sans en retrancher les noms et prénoms. Cet extrait, qui servira de fichier maître pour la détermination de l'échantillon, sera détruit dès la fin de l'enquête.
Coût de l'enquête pour le canton	4 mois équivalents plein-temps

But de l'enquête

L'enquête vise à estimer la demande des ménages avec enfants en matière d'accueil de jour préscolaire et parascolaire afin d'évaluer les effets de la mise en œuvre de la politique cantonale d'accueil de jour et d'orienter le développement de l'offre.

Fiche no 25

Adoptée par le Conseil d'Etat le 19.09.2012

**Enquête réalisée en application des articles 8 et 9
de la loi sur la statistique cantonale**

Organe responsable de l'enquête	Statistique Vaud (StatVD)
Définition de l'enquête	Enquête statistique auprès des parents vaudois concernant leurs représentations sur l'accueil de jour des enfants
Objet de l'enquête	Perception des ménages concernant l'accueil de jour des enfants
Type et méthode de l'enquête	Enquête directe par sondage stratifié auprès des ménages
Milieus interrogés	Ménages avec enfant(s), âgés de 0 à 12 ans résidant dans le canton de Vaud
Renseignement	Facultatif
Date de l'enquête	Courant 2022
Périodicité	Ponctuelle
Milieu participant à l'enquête	Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)
Dispositions particulières	Afin d'augmenter la précision, de permettre la stratification de l'échantillon et de diminuer le coût de l'enquête, l'Administration cantonale des impôts (ACI) transmet à Statistique Vaud un extrait du registre cantonal des personnes (RCPers) sans en retrancher les noms et prénoms. Cet extrait, qui servira de fichier maître pour la détermination de l'échantillon, sera détruit dès la fin de l'enquête.
Coût de l'enquête pour le canton	Néant

But de l'enquête

L'enquête vise à estimer la perception du dispositif d'accueil de jour (accueil collectif et familial) par les ménages avec enfants, afin d'évaluer les effets de la mise en œuvre de la politique cantonale d'accueil de jour et d'orienter le développement de l'offre.

Fiche no 26

Adoptée par le Conseil d'Etat le 13.04.2022